

## Brest entre Terre et Mer

### Carrière Guéna à Saint-Renan, travaux d'extension du polder de Brest et du terminal sablier Lafarge (Finistère)

Mardi 21 novembre 2017

Cette journée porte sur trois sujets principaux à proximité de Brest et dans son port.



© Carrière Guéna

La carrière de granit Guéna à Saint-Renan.

En premier, nous découvrirons l'exploitation de granite de la carrière Guéna (appartenant au groupe familial Sotravi) qui dispose d'une autorisation d'exploitation de 450 000 t/an. Les responsables sont engagés dans une démarche originale de progrès afin d'améliorer les performances énergétiques de l'installation et pour laquelle ils ont obtenu le soutien de l'Ademe. La société et son partenaire nous présenteront ces travaux et les résultats obtenus. La matinée se terminera par la visite du site.

Après le déjeuner, un petit cadeau : nous passerons au pied du téléphérique de Brest qui était une première dans un environnement urbain.



© Panoramic Bretagne

Le port de Brest s'étend plus à l'est afin d'accueillir une plateforme liée aux énergies marines renouvelables.

Deuxième sujet, nous irons visiter les travaux d'extension du polder sur 40 hectares. L'objectif est de créer une plateforme liée aux énergies marines renouvelables (EMR). Les responsables du projet porté par le Conseil régional de Bretagne, qui investit 220 millions d'euros, détailleront l'aspect technique. Ensuite, nous visiterons le chantier en compagnie des intervenants.

Troisième sujet, les responsables du terminal sablier Lafarge nous présenteront leur nouveau site, réalisé en 2015. Et si les conditions le permettent, nous assisterons au déchargement d'un navire sablier.

## programme

- 9 h 00 **Accueil sur le parking Océanopolis de Brest**
- 9 h 30 **Départ pour la carrière Guéna à Saint-Renan (un car est mis à disposition)**
- 12 h 00 **Déjeuner**
- 14 h 00 **Arrêt au pied du téléphérique de Brest**
- 14 h 15 **Visite du port**
- 16 h 30 **Visite du terminal sablier**
- 17 h 30 **Fin de la journée**

## important

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée. Pour des raisons de sécurité, nous tenons à rappeler que les participants à la visite doivent porter des chaussures de terrain et un casque.

# conditions générales

## INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale  
17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

## important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

## MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

## RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : [contact@lasim.org](mailto:contact@lasim.org)

# Bulletin d'inscription

Journée technique district Ouest

Mardi 21 novembre 2017

Brest entre Terre et Mer - Carrière Guéna à Saint-Renan, travaux d'extension du polder de Brest et du terminal sablier Lafarge (Finistère)

Nom : ..... Prénom : .....

Société : ..... Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....

Numéro de TVA intracommunautaire : .....

Secteur :  administration - organisme public  recherche - ingénierie  enseignement  fédération - association

industrie  fabricant de produit finis  exploitant  constructeur - fournisseur  autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation :  60 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : ..... / .....

75 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par  CB  Eurocard Mastercard  Visa  American Express

N° :     /     /     /

Date d'expiration :   /   3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire : .....

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT17-16) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

## profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

### Adhérer à la Sim, c'est...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

[www.lasim.org](http://www.lasim.org)